



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mai 2009

COMPTE RENDU

Affiché le	2 juin 2009
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	2 juin 2009

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance et d'un Président de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 07 avril 2009
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation du Conseil Municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Budget Principal
 - a – Approbation du compte administratif de l'exercice 2008 et affectation du résultat
 - b – Approbation du compte de gestion 2008
 - c – Vote du Budget supplémentaire de l'exercice 2009
- 5) Budget annexe du Port de Plaisance
 - a – Approbation du compte administratif de l'exercice 2008 et affectation du résultat
 - b – Approbation du compte de gestion 2008
- 6) Budget annexe de l'Assainissement
 - a – Approbation du compte administratif de l'exercice 2008 et affectation du résultat
 - b – Approbation du compte de gestion 2008
 - c – Vote de la décision modificative n° 1 au Budget de l'exercice 2009
- 7) Garantie Communale pour un emprunt de 1 400 000 € sollicité par l'OPH de Joinville-le-Pont pour le financement des travaux de réhabilitation de la résidence « Espérance »
- 8) Dotation Globale d'Equipement 2009 – Demande d'attribution de subvention au titre de diverses opérations
- 9) Avenant à la convention régionale de renouvellement urbain intervenue avec le Conseil Régional d'Ile-de-France
- 10) Convention de concession conclue entre EDF / ERDF et le SIPPEREC
- 11) Jury de concours – Désignation des membres
- 12) Election de la commission d'ouverture des plis
- 13) A – B – Convention à intervenir avec France Télécom pour la dissimulation des réseaux aériens de communications électroniques rue Hugédé à Joinville-le-Pont – Convention à intervenir avec France Télécom pour la dissimulation des réseaux aériens de communications électroniques avenues Palissy-Gilles-Coursault-Dagoty et square Bir-Hakeim à Joinville-le-Pont
- 14) Convention à intervenir avec la RATP pour l'installation d'une station VELIB'
- 15) Principe du recours à la délégation de Service Public pour l'exploitation des marchés forains de Joinville-le-Pont
- 16) A – B – C - Mise en place d'une régie municipale pour la gestion de l'Office de Tourisme de Joinville-le-Pont
- 17) Convention de partenariat avec l'INSEP
- 18) Personnel communal – Régime indemnitaire – Rémunération et compensation des astreintes
- 19) Personnel communal – Création d'emplois à caractère saisonnier pour faire face à des besoins non permanents
- 20) Personnel communal – Stagiaires de l'Enseignement : gratification

Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

La séance est ouverte à 20 heures 30

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS			
ADJOINTS	Mme Chantal DURAND	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Patrice GENTRIC	<input type="checkbox"/>		
	M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	Mme Emmanuelle CONRAD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Michel DESTOUCHES	<input type="checkbox"/>		
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
	Mme Virginie ROSSIGNOL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
		Mme Nadine MIRALT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Nadine CREUSOT	<input type="checkbox"/>	
		M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mme Amèle EWART	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mlle Isabelle PERCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. André BIZEUL	<input type="checkbox"/>	
		M. Boutaïeb KADDANI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Chantal ALLAIN	<input type="checkbox"/>	
		M. Benoit WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mme Florence WEISSLER-LOPEZ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Benoit WILLOT	<input type="checkbox"/>	
		M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Yves TAMET	<input type="checkbox"/>	
		M. Yves TAMET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »	M. Olivier AUBRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			Mme Sylvie MERCIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Mme Sandra GRELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	26
Nombre de membres excusés représentés	07

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

1	DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LES POINTS 4, 5 et 6	
<i>Le Conseil désigne :</i>		
<i>M. Jean-Jacques GRESSIER, Adjoint au Maire, Président de séance pour ce qui concerne les points N° 4, 5 et 6 de l'ordre du jour.</i>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

2	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2009	
<i>Le Conseil approuve le procès verbal</i>		
Pour	21	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-
Ne prennent pas part au vote Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. André BIZEUL, M. Gérard OUTTIER qui étaient absents lors de la séance du 07 avril 2009.		

3	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION RECUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

4-A

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2008 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil :

- arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-après, de l'exercice considéré :

Investissement	-696 532,73
Fonctionnement	2 175 100,34
Excédent global de clôture	1 478 567,61

- constate l'identité de valeurs avec les indications respectivement du compte de gestion et du compte financier relatives au report à nouveau de l'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- décide l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2008 en recettes d'investissement (excédents de fonctionnement capitalisés) pour un montant de 2 175 100,34 € fera l'objet d'un titre de recette au compte 1068.

Pour	22	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	5	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	5	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)

Le Maire, absent de la salle, ne prend pas part au vote.

4-B

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008

Le Conseil :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour le Budget Principal.

Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	5	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	5	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

4-C

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil :

- vote par chapitre le Budget Supplémentaire de l'exercice 2009 arrêtés aux mouvements budgétaires suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

OPERATIONS REELLES	8 643,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	-88 481,13 €
RESTES A REALISER	94 088,64 €
TOTAL	14 250,51 €

RECETTES

OPERATIONS REELLES	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €
RESTES A REALISER	14 250,51 €
TOTAL	14 250,51 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES

OPERATIONS REELLES	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €
DEFICIT REPORTE	696 532,73 €
RESTES A REALISER	1 845 509,78 €
TOTAL	2 542 042,51 €

RECETTES

OPERATIONS REELLES	-1 627 581,27 €
OPERATIONS D'ORDRE	-88 481,13 €
EXCEDENTS FCT. CAPITALISES	2 175 100,34 €
RESTES A REALISER	2 083 004,57 €
TOTAL	2 542 042,51 €

- confirme que l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2008 fera l'objet de l'émission d'un titre de recette à la section d'Investissement au Chapitre 10_ Fonction 01_Nature 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour un montant de 2 175 100,34 €

Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	5	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	5	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

5-A

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2008 DU PORT DE PLAISANCE ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil :

- arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-après, de l'exercice considéré :

BUDGET DU PORT DE PLAISANCE

Investissement	-31 422,63 €
Fonctionnement	22 833,07 €
Déficit global de clôture	8 599,56 €

- constate identité de valeurs avec les indications respectivement du compte de gestion et du compte financier relatives au report à nouveau de l'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- confirme l'affectation des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2008 sur le Budget annexe du Port de Plaisance de l'exercice 2009 comme suit ;

Résultat à affecter	22 833,07 €
---------------------	-------------

Affectation sur le Budget annexe du Port de Plaisance de l'exercice 2009

Recette d'Investissement (compte 1068)	22 833,07 €
----------------------------------------	-------------

Pour	22	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	-
Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

Le Maire, absent de la salle, ne prend pas part au vote.

5-B

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET 2008 DU PORT DE PLAISANCE

Le Conseil :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour le Budget annexe du Port de Plaisance.

Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	-
Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

6-A

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2008 DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil :

- arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-après, de l'exercice considéré :

BUDGET ASSAINISSEMENT

<i>Investissement</i>	114 566,73 €
<i>Fonctionnement</i>	295 295,36 €
<i>Excédent global de clôture</i>	409 862,09 €

- constate identité de valeurs avec les indications respectivement du compte de gestion et du compte financier relatives au report à nouveau de l'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser et confirme les résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2008 sur le Budget unique de l'exercice 2009, comme suit :

Résultat à affecter	295 295,36 €
---------------------	--------------

Affectation sur le Budget annexe du Port de Plaisance de l'exercice 2009

Recette d'Investissement (compte 1068)	295 295,36
----------------------------------------	------------

Pour	32	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
------	----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contre	0	-
--------	---	---

Abstention	0	-
------------	---	---

Le Maire, absent de la salle, ne prend pas part au vote.

6-B

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour le Budget Annexe de l'Assainissement.

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
------	----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contre	0	-
--------	---	---

Abstention	0	-
------------	---	---

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

6-C

VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2009 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil :

- approuve la décision modificative N°1 du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2009 portant sur les mouvements comptables suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT	IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
20-2031	Frais d'études	-346,56 €	001	Solde reporté	-346,56 €
23-2315	Installations, matériels et outillages	1 206,81 €	20-2033	Frais d'insertion	1 206,81 €
TOTAL		860,25 €	TOTAL		860,25 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT	IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
TOTAL		€	TOTAL		€

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

7	GARANTIE COMMUNALE POUR UN EMPRUNT DE 1 400 000 € SOLLICITE PAR L'OPH DE JOINVILLE-LE-PONT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE « ESPERANCE »											
<i>Le Conseil :</i>												
<p>– accorde la garantie de la Ville à l'O.P.H. de Joinville-le-Pont à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du contrat de prêt d'un montant global en principal de 1 400 000 Euros qu'il envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. <i>Objet : Financement des travaux de réhabilitation de la Résidence « Espérance » à 94340 – Joinville-le-Pont. Les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :</i></p>												
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-left: 40px;">- Echéances</td> <td style="padding-left: 100px;">: annuelles</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">- Durée totale du prêt</td> <td style="padding-left: 100px;">: 15 ans</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">- Taux d'intérêt actuariel annuel</td> <td style="padding-left: 100px;">: 2,35 % (révisable sur la variation du taux du livret A)</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">- Préfinancement</td> <td style="padding-left: 100px;">: sans objet</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">- Différé d'amortissement</td> <td style="padding-left: 100px;">: sans objet</td> </tr> </table>			- Echéances	: annuelles	- Durée totale du prêt	: 15 ans	- Taux d'intérêt actuariel annuel	: 2,35 % (révisable sur la variation du taux du livret A)	- Préfinancement	: sans objet	- Différé d'amortissement	: sans objet
- Echéances	: annuelles											
- Durée totale du prêt	: 15 ans											
- Taux d'intérêt actuariel annuel	: 2,35 % (révisable sur la variation du taux du livret A)											
- Préfinancement	: sans objet											
- Différé d'amortissement	: sans objet											
<p><i>Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du Livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués au prêt seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération.</i></p> <p>– au cas où l'O.P.H. de Joinville-le-Pont, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Commune de Joinville-le-Pont s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à première demande de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.</p> <p>– s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.</p> <p>– autorise le Maire à signer en qualité de garant le contrat de prêt à intervenir entre la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS et l'O.P.H. de Joinville-le-Pont.</p> <p>– autorise le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie et lui donne tous pouvoirs à cet effet.</p>												
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaieb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>										
Contre	0	-										
Abstention	0	-										

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

8		
DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2009 – DEMANDE D'ATTRIBUTIN DE SUBVENTION AU TITRE DE DIVERSES OPERATIONS		
<i>Le Conseil :</i>		
– sollicite l'octroi d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement des Communes pour 2009 d'un montant de 75 952 € pour l'opération « mise en place de 20 colonnes à verre enterrées (fourniture et travaux) », dont le montant prévisionnel global est arrêté à 209 030.10 € H.T. (deux cent neuf mille trente euros et dix centimes).		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

9		
AVENANT A LA CONVENTION REGIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN INTERVENUE AVEC LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE		
<i>Le Conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - approuve les dispositions de l'avenant n°1 de la convention type régionale de renouvellement urbain. - autorise le Maire à signer ledit avenant au nom de la Commune. - demande aux services compétents de rétablir le nom du quartier concerné : « Espérance » en lieu et place de « Leclerc » 		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

10	VŒU POUR LE MAINTIEN DES ENGAGEMENTS EDF / ERDF DANS LA CONVENTION CONCLUE AVEC LE SIPPAREC	
<i>Le Conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - souligne l'importance qu'il attache à l'éclairage public, service public communal de proximité et facteur de sécurité des personnes et de la circulation et élément de la qualité des espaces publics urbains - constate que la position prise par ERDF aboutirait, si elle était confirmée, à priver la commune d'une ressource importante pour le financement des travaux d'investissement de l'éclairage public qui ne serait, de surcroît, compensée par aucune ressource. - apporte son soutien au refus du SIPPAREC de toute modification unilatérale de la convention de partenariat et exige le respect des clauses contractuelles décidées d'un commun accord et qui ne peuvent être modifiées que par l'accord des parties. - s'associe à la motion adoptée par le Comité Syndical du SIPPAREC le 18 décembre 2008. - demande à EDF/ERDF de prendre en compte le fait que les critères d'éligibilité des travaux d'éclairage public financés par le SIPPAREC intègrent les exigences de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de développement durable et qu'en ce sens, les travaux d'éclairage public contribuent à réduire les coûts de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité. - décide d'adresser la présente délibération au Président d'EDF et au Président du directoire d'ERDF et d'en informer la Présidence du SIPPAREC. 		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

Le Conseil :

- Créé, conformément à l'article 24 du code des Marchés Publics, un Jury permanent amené à se réunir pour toutes les procédures pour lesquelles son intervention sera requise par les textes.

- Constate qu'une liste unique de candidat, respectant le principe de représentation proportionnelle des sensibilités du Conseil municipal, est présentée par Monsieur le Maire ;

Membres titulaires

*M. Jean-Jacques GRESSIER
M. Patrice GENTRIC
M. André BIZEUL
M. Benoit WILLOT
M. Olivier AUBRY*

Membres suppléants

*M. Alain BARUGEL
M. Michel DESTOUCHES
M. Francis SELLAM
M. Marc VERSTRAETE
M. Areski OUDJEBOUR*

- Désigne au scrutin secret et conformément aux dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics, 5 de ses membres en tant que membres titulaires du Jury et 5 de ses membres en tant que suppléants du Jury.

- Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

<i>Votants</i>	<i>33</i>
<i>Abstention</i>	<i>0</i>
<i>Suffrages exprimés</i>	<i>33</i>
<i>Quotient électoral</i>	<i>6,6</i>
<i>Voix obtenues par la liste unique</i>	<i>33</i>
<i>Nombre de sièges obtenus par la liste unique :</i>	<i>5</i>

- Sont donc élus membres du Jury :

Membres titulaires Membres suppléants

*M. Jean-Jacques GRESSIER
M. Patrice GENTRIC
M. André BIZEUL
M. Benoit WILLOT
M. Olivier AUBRY*

*M. Alain BARUGEL
M. Michel DESTOUCHES
M. Francis SELLAM
M. Marc VERSTRAETE
M. Areski OUDJEBOUR*

- Précise que, conformément à l'article 24 d et 24 e du code des marchés publics, les autres membres à voix délibératives du jury seront désignés par son Président spécifiquement pour chaque consultation.

Le Conseil :

- *Constate qu'une liste unique de candidat, respectant le principe de représentation proportionnelle des sensibilités du conseil municipal, a été déposée par Monsieur le Maire ;*

Membres titulaires

*M. Jean-Jacques GRESSIER
M. Patrice GENTRIC
M. André BIZEUL
M. Marc VERSTRAETE
M. Olivier AUBRY*

Membres suppléants

*M. Alain BARUGEL
M. Michel DESTOUCHES
M. Francis SELLAM
Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN
M. Areski OUDJEBOUR*

- *Désigne au scrutin secret et conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, 5 de ses membres en tant que membres titulaires et 5 de ses membres en tant que membres suppléants de la Commission d'ouverture des plis prévue à l'article L1411-5 du CGCT ;*

- *Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :*

<i>Votants</i>	<i>33</i>
<i>Abstentions</i>	<i>0</i>
<i>Suffrages exprimés</i>	<i>33</i>
<i>Quotient électoral</i>	<i>6,6</i>
<i>Voix obtenues par la liste unique</i>	<i>33</i>
<i>Nombre de sièges obtenus par la liste unique :</i>	<i>5</i>

- *Sont donc élus membres de la Commission d'ouverture des plis :*

Membres titulaires

*M. Jean-Jacques GRESSIER
M. Patrice GENTRIC
M. André BIZEUL
M. Marc VERSTRAETE
M. Olivier AUBRY*

Membres suppléants

*M. Alain BARUGEL
M. Michel DESTOUCHES
M. Francis SELLAM
Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN
M. Areski OUDJEBOUR*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

13 – A			CONVENTION A INTERVENIR AVEC FRANCE TELECOM POUR LA DISSIMULATION DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES RUE HUGÉDÉ
<i>Le Conseil :</i>			
<p>- approuve la convention à intervenir avec FRANCE TELECOM, exploitant public dont le siège social est situé 6 place d'Alleray, 75015 PARIS, et qui a pour objet, de définir les modalités de coordination et de participation de la Commune et de FRANCE TELECOM pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications, rue Hugédé à Joinville-le-Pont.</p> <p>- autorise M. le Maire à signer, au nom de la Commune, ladite convention et dit que la participation financière de la commune, dans le cadre de cette convention, est estimée à 2 990,00 € H.T. (soit 3 576,04 € T.T.C.).</p> <p>- dit que la dépense correspondante sera imputée à la section d'investissement du Budget de l'exercice en cours : Chapitre 23 - Fonction 822 - Nature 2315.</p>			
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>	
Contre	0	-	
Abstention	0	-	

13 – B			CONVENTION A INTERVENIR AVEC FRANCE TELECOM POUR LA DISSIMULATION DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AVENUE PALISSY-GILLE-COURSAULT-DAGOTY ET SQUARE BIR-HAKEIM
<i>Le Conseil :</i>			
<p>- approuve la convention à intervenir avec FRANCE TELECOM, exploitant public dont le siège social est situé 6 place d'Alleray, 75015 PARIS, et qui a pour objet, de définir les modalités de coordination et de participation de la Commune et de FRANCE TELECOM pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications, avenues Palissy-Gille-Coursault-Dagoty et square Bir-Hakeim à Joinville-le-Pont.</p> <p>- autorise M. le Maire à signer, au nom de la Commune, ladite convention et dit que la participation financière de la commune, dans le cadre de cette convention, est estimée à 18 630,00 € H.T. (soit 22 281,48 € T.T.C.).</p> <p>- dit que la dépense correspondante sera imputée à la section d'investissement du Budget de l'exercice en cours : Chapitre 23 - Fonction 822 - Nature 2315.</p>			
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>	
Contre	0	-	
Abstention	0	-	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

14	CONVENTION A INTERVENIR AVEC LA RATP POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION VELIB'	
<i>Le Conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - approuve la convention avec la RATP visant la mise à disposition de son domaine public. - autorise M. le Maire à signer, au nom de la Commune, ladite convention. - dit que la participation financière de la commune, dans le cadre de cette convention, est estimée à 6 400,00 € par an révisable chaque année sur l'indice national du coût de la construction. 		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

15	PRINCIPE DU RECOURS A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHES FORAINS DE JOINVILLE-LE-PONT	
<i>Le Conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> – décide d'approuver le principe de l'exploitation des marchés forains dans le cadre d'une délégation de service public. – décide d'approuver le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le principe de la délégation de service public, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à M. le Maire d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L 1411-1 du code général des collectivités territoriales. – autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public. 		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

16 – A		RESILIATION DES DIFFERENTES CONVENTIONS ET ACTES RELATIVES AU TOURISME A L' OTSI DE JOINVILLE-LE-PONT
<i>Le Conseil :</i>		
<p>- décide de mettre fin, à compter du 1^{er} septembre 2009, aux différentes conventions et actes ayant pour objet de déléguer des missions relatives au tourisme à l'OTSI de Joinville-le-Pont ou de lui mettre à disposition des moyens matériels et humains et notamment la convention d'occupation précaire en date du 10 décembre 1996 et la convention de mise à disposition de personnel délibérée le 7 avril 2009.</p> <p>- décide que cette décision sera notifiée à l'association « Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative de Joinville-le-Pont ».</p>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRault, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-

16 – B		CREATION D'UNE REGIE POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME
<i>Le Conseil :</i>		
<p>- décide de créer une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion de l'Office de Tourisme nommée Office de Tourisme de Joinville-le-Pont à compter du 1^{er} septembre 2009.</p> <p>- décide que cette régie sera seule autorisée à utiliser la dénomination « Office de Tourisme ».</p> <p>- décide d'adopter pour cette régie les statuts figurant en annexe à la présente délibération.</p>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRault, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

16 – C		DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOINVILLE-LE-PONT
<i>Le Conseil :</i>		
<p>- constate qu'une liste unique de candidat, respectant le principe de représentation proportionnelle des sensibilités du conseil municipal, est présentée par Monsieur le Maire ;</p> <p>- décide à l'unanimité et conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à main levée à la désignation des membres du conseil d'exploitation de l'office de Tourisme.</p> <p>- désigne comme membres du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de Joinville-le-Pont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Chantal DURAND - Madame Jeannine CHERY - Monsieur Pierre MARCHADIER - Madame Marie-France ASTEGIANI-MERAIN - Monsieur Olivier AUBRY - Monsieur Bruno RIBEYRE - Monsieur Nicolo BERGERET - Monsieur Michel RIOUSSET <p>- approuve le règlement intérieur conforme aux statuts de la régie sera adopté pour préciser les modalités de fonctionnement du Conseil d'exploitation.</p>		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

17	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSEP	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– approuve les dispositions de la convention, à intervenir avec l'INSEP, dont le siège social est situé 11 avenue du Tremblay, Paris 12^{ème} arrondissement et mettant à disposition de la commune, 5 places réservées à des enfants de familles joinvillaises, au sein de sa Halte-Garderie.</p> <p>– autorise M. le Maire à signer ladite convention, au nom de la commune.</p>		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

18	PERSONNEL COMMUNAL – REGIME INDEMNITAIRE – REMUNERATION ET COMPENSATION DES ASTREINTES	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– décide de l'application du régime d'indemnités d'astreinte et d'intervention issu du décret 2005-542 du 19 mai 2005.</p> <p>– Précise que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la date d'effet de ces nouvelles dispositions est fixée au 1^{er} juin 2009, - les revalorisations réglementaires qui pourront intervenir s'appliqueront automatiquement, - les dépenses correspondantes sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours 		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

19 PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'EMPLOIS A CARACTERE SAISONNIER POUR FAIRE FACE A DES BESOINS NON PERMANENTS		
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– décide de créer 8 emplois de non titulaires pour faire face aux besoins saisonniers et aux renforts occasionnels suivants : 4 adjoints techniques et 4 adjoints administratifs.</p> <p>– dit que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera sur la base du 1^{er} échelon du 1^{er} grade du cadre d'emplois de fonctionnaires de référence.</p> <p>– précise que la dépense correspondante sera imputée au Chapitre 012 – Nature 64131 du budget de l'exercice en cours.</p>		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALUT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

20 PERSONNEL COMMUNAL – STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT : GRATIFICATION		
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– autorise le versement d'une gratification mensuelle pour les stagiaires de l'enseignement égale à 12,5% du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour les stages d'une durée supérieure à 3 mois.</p> <p>– précise que cette gratification mensuelle sera versée mensuellement au prorata du temps de présence.</p> <p>– autorise M. le Maire à appliquer les dispositions en résultant dans la limite des crédits budgétaires inscrits au Chapitre 012 – Article 6218.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALUT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	1	M. Marc VERSTRAETE (liste « Joinville en Mouvement »)
Abstention	0	-

* *

*

QUESTIONS ECRITES

<p>Question Mme Sandra GRELLIER</p>	<p>La mairie de Joinville va-t-elle mettre en place l'avantage « bonification du COS » pour les propriétaires ayant l'intention d'installer des énergies renouvelables telles que panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, etc...</p> <p>La loi de programmation et d'orientation pour l'énergie (dite la POPE) votée en juillet 2005 (article 30) donne aux collectivités la possibilité de bonifier le COS dans la limite de 20 % pour des bâtiments performant et recouvrant aux énergies renouvelables.</p>
<p>Réponse M. le MAIRE</p>	<p>Le législateur a en effet souhaité introduire dans le Code de l'urbanisme la possibilité faite aux communes d'instaurer une bonification de Coefficient d'Occupation des Sols, si les constructions répondent à des labels de performances énergétiques fixés par décret. Les dispositions du Grenelle de l'Environnement élargiraient ce dispositif aux autres règles de construction comme la hauteur. En effet, le système de bonification de fonctionne pas lorsqu'une zone du PLU n'a pas de COS. J'ai donc décidé d'interpeller le Comité Consultatif Environnement de cette question et je vous tiendrai informé de son avis en la matière.</p>

<p>Question M. Olivier AUBRY</p>	<p>Des travaux sont en cours avenue Gilles alors que le projet final d'aménagement de cette voie n'est pas connu des riverains. De plus la soudaineté de l'abattage d'arbres sur ce site a beaucoup surpris la commission « travaux Voirie Environnement » n'a pas été consultée.</p> <p>Comment la concertation a-t-elle été menée ?</p>
<p>Réponse M. le MAIRE</p>	<p>Le projet de rénovation de l'avenue Gilles a été annoncé dès la fin 2008 dans le cadre du DOB. Le renouvellement du patrimoine arboré aussi.</p> <p>Je suis affecté par l'abattage des alignements d'arbres de certaines de nos rues mais il s'avère indispensable pour deux raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des raisons de sécurité : l'arbre en ville a une durée de vie limitée, en raison des maladies qu'il contracte et qui l'affaiblissent. Une fois attaqué par ces maladies, généralement des maladies cryptogamiques dues à des champignons, les arbres sont fragilisés donc dangereux. Ma responsabilité est de garantir que l'espace public soit sécurisé. - Des contraintes techniques de réalisation de l'assainissement qui se situe sous les fosses d'arbres. <p>J'ai donc été amené à demander aux services techniques d'intervenir rapidement.</p> <p>Permettez-moi de ne pas être d'accord avec vous concernant la concertation. Je vous rappelle que nous avons informé les Joinvillais par un article dans le magazine municipal du mois de mars 2009, distribué des tracts et rencontré les habitants dans la rue ou en Mairie. Une réunion de présentation des travaux aux riverains des avenues Palissy/Gilles et du square Bir Hakeim sera par ailleurs organisée avant l'été.</p> <p>Maintenant, si vous avez d'autres idées innovantes en matière de communication, nous sommes preneurs de toutes vos suggestions !</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

Question M. Olivier AUBRY	<p>La ville de Joinville a rendu hommage à la mémoire du Professeur Colbert de BAULIEU, universitaire de renommée internationale spécialisé dans les monnaies anciennes, directeur de recherche au CNRS, en baptisant la salle où vient de s'installer l'Espace Multimédia.</p> <p>La plaque commémorative a été retirée sans en avertir qui que ce soit. Pour quelle raison avoir agi ainsi ? Doit on comprendre que vous voulez débaptiser cette salle.</p>
Réponse M. le MAIRE	<p>Le professeur Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu est mort en 1995 à Joinville-le-Pont. Il fut effectivement directeur de recherche au C.N.R.S., savant et numismate, spécialiste de l'étude des monnaies gauloises dont il a révolutionné l'étude en établissant des séries de coins (méthode de la caractéroscopie).</p> <p>La plaque qui lui rend hommage a été déposée le temps de la réalisation des travaux de la nouvelle Salle Multimédia. Il n'est pas question de la supprimer. Elle sera bien entendu réinstallée dans la salle mais comme elle est en mauvais état, nous réfléchissons à la moderniser afin de rendre à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu un hommage encore plus appuyé.</p>
Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	<p>La fermeture du site de l'entreprise Logo rue de la Liberté, Joinville-le-Pont, va entraîner la perte de plus de 50 emplois, dont 33 licenciements. La Commune a-t-elle pu engager un dialogue avec la société pour éviter de drame social ? Comment intervient notre maison de l'emploi ? Quel est le devenir du Pôle Lunetterie de Joinville ?</p>
Réponse M. le MAIRE	<p>Le groupe LOGO a tenu un comité d'entreprise mercredi 6 mai durant lequel le Pdg, Marc Verrier, a annoncé la fermeture du site de Joinville et un redéploiement sur le site de l'entreprise à Morez. Je regrette profondément cette décision même si je comprends les raisons économiques liées au secteur très particulier de la lunetterie. Le site de Joinville n'étant pas un site de production mais un siège abritant surtout les services commerciaux, il fait le premier, les frais de la restructuration de l'entreprise.</p> <p>Par un courrier en date du 13 mai 2009, j'ai demandé au Président du groupe LOGO de me confirmer qu'elles étaient ses intentions vis-à-vis du siège de son entreprise basée à Joinville. Je lui ai proposé l'aide de la ville pour l'accompagnement des salariés joinvillais qui feraient partie d'un plan de licenciement. Je lui ai également demandé de me faire savoir ce que le groupe entendait faire des locaux joinvillais, sis rue de la Liberté. Malgré mes relances, je n'ai à ce jour pas reçu de réponses à mes questions.</p> <p>J'ai toutefois demandé au CCAS, qui est aujourd'hui le guichet d'accueil en Mairie des demandeurs d'emploi, de me faire remonter immédiatement les demandes qui proviendraient de licenciés de chez LOGO, de veiller à ce que le lien soit bien effectué avec le Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi ou éventuellement la Mission Locale, afin qu'une aide optimale puisse leur être apportée.</p> <p>Le pôle Lunetterie de Joinville continue d'exister par la présence de l'entreprise Luxury Eyewear qui a réaffirmé récemment encore son souhait de rester sur notre territoire.</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	La Ville de Joinville reste une des rares communes d'Ile-de-France à ne pas être engagé dans un groupement intercommunal. De ce fait, notre Ville a moins de rentrés d'argent et ne peut pas mutualiser des services ou des équipements. Alors que les communes de l'ACTEP (Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien) en Seine Saint-Denis quittent le groupement pour fonder une grande communauté d'agglomération, n'est-il pas temps pour Joinville de prendre des initiatives dans ce domaine.
Réponse M. le MAIRE	<p>Tout d'abord laissez moi rétablir les vérités qui sont toujours à géométrie variable dans vos questions.</p> <p>Vous dites, Monsieur Willot, que la situation de Joinville est rare en Ile-de-France. C'est inexact.</p> <p>La Région Ile-de-France accuse un retard important en matière d'intercommunalité. Ainsi 69% des communes de la Région appartiennent à une intercommunalité et seulement 26% des communes appartiennent à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre en 2008. C'est donc moins de la moitié de la population francilienne qui vit dans une intercommunalité.</p> <p>C'est particulièrement prégnant en petite couronne. Les spécialistes estiment en effet que plusieurs facteurs expliquent ce retard : la densité de population, des différences fortes de fiscalités, la politisation forte des structures et la forte spécialisation des communes.</p> <p>Joinville, comme 393 autres communes, n'est donc pas regroupée avec une autre ville.</p> <p>Vous en tirez une conclusion que je ne partage qu'en partie seulement. Vous affirmez que Joinville n'étant pas encore intercommunalisée, elle perd des recettes fiscales incitatives liées aux EPCI et ne mutualise pas certains moyens. C'est exact, mais je reste tout de même circonspect sur ces conclusions trop hâtives qui ne se basent sur aucune prospective : Joinville appartient à de multiples syndicats qui lui permettent déjà de mutualiser des moyens et, avec le recul, il est désormais prouvé que la création d'EPCI augmente généralement les charge des fonctionnement plutôt qu'elle ne les diminuent.</p> <p>Vous évoquez ensuite le départ de certaines collectivités de l'ACTEP pour créer une communauté d'agglomération. Je me félicite que les villes de Montreuil, Bagnolet, Les Lilas, Le Pré Saint Gervais, Romainville, Pantin, Noisy-le-Sec, Bondy et Bobigny souhaitent se regrouper. Leur départ de l'ACTEP n'était pourtant pas nécessaire. Reste à savoir également quand ce grand projet verra le jour !</p> <p>Vous concluez en demandant s'il n'est pas temps pour Joinville de prendre des initiatives en matière d'intercommunalité. Je ne vous ai pas attendu pour agir mais avouez qu'en matière d'intercommunalité Joinville n'est pas une débutante. Après avoir tenté l'aventure Nogentaise, puis St Maurienne et échoué à rejoindre Saint-Maurice, nous devons gagner maintenant en cohérence et en crédibilité.</p> <p>J'ai rencontré mes homologues de la Communauté de Communes de la Vallée de la Marne, ceux de la Communauté de Communes de Charenton-Saint-Maurice et j'ai rencontré la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.</p> <p>J'ai posé très clairement le débat : il ne s'agit pas pour Joinville d'adhérer ou de créer un EPCI de circonstance. L'enjeu de l'intercommunalité c'est le projet territorial commun et soyez convaincus que mon équipe et moi-même y travaillons.</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	Pouvez-vous nous informer sur le nombre de Pactes civils de solidarité (PACS) signés et sur le nombre de mariages célébrés en mairie au cours des dix dernières années.																				
Réponse M. le MAIRE	<p>Les statistiques sont les suivantes en matière de mariages :</p> <table border="1"><tr><td>1999</td><td>63</td></tr><tr><td>2000</td><td>78</td></tr><tr><td>2001</td><td>97</td></tr><tr><td>2002</td><td>70</td></tr><tr><td>2003</td><td>74</td></tr><tr><td>2004</td><td>59</td></tr><tr><td>2005</td><td>82</td></tr><tr><td>2006</td><td>67</td></tr><tr><td>2007</td><td>69</td></tr><tr><td>2008</td><td>59</td></tr></table> <p>Comme vous le savez par ailleurs, la commune n'a pas de compétence en matière de PACS. Je vous renvoie donc sur le Tribunal d'Instance, qui est en charge de conclure ces contrats.</p>	1999	63	2000	78	2001	97	2002	70	2003	74	2004	59	2005	82	2006	67	2007	69	2008	59
1999	63																				
2000	78																				
2001	97																				
2002	70																				
2003	74																				
2004	59																				
2005	82																				
2006	67																				
2007	69																				
2008	59																				

* *
*

LE MAIRE fait une information au Conseil Municipal :

Mes chers collègues,

Lors de la séance du 9 décembre 2008, je vous faisais part de la situation du Comité de Défense des Riverains de l'A4/A86. Je vous rappelais que je ne pouvais malheureusement pas le réunir car, bien que Maire de Joinville-le-Pont, je n'en suis pas membre. Les statuts de l'association dressent une liste nominative de membres. Je vous ai informé que je saisisais officiellement Pierre AUBRY, ancien Maire de Joinville et Président de l'association, de modifier les statuts de l'association pour que le Maire en exercice puisse piloter cette association.

Je regrette profondément que Pierre AUBRY n'ait pas entendu raison alors que j'ai tout mis en œuvre pour lui faciliter les choses. Nous lui avons en effet transmis à sa demande il y a plusieurs mois les archives de l'association ainsi que les statuts. Récemment l'association s'est réunie. Je n'en ai pas été informé et je n'ai pas été invité. Le procès verbal de la réunion ne m'est pas parvenu. Une prochaine réunion serait prévue prochainement puisque l'association a demandé une location de salle en Mairie. C'est particulièrement inélegant pour l'ensemble de la représentation municipale.

M. Olivier AUBRY intervient violemment en indiquant que le Maire a le numéro de téléphone de Pierre AUBRY. LE MAIRE dit qu'il ne répondra pas à cette intervention agressive et poursuit :

Notre combat pour la réalisation du projet environnemental de l'A4/A86 ne doit pas être un sujet de polémique entre nous. Nous sommes tous d'accord sur les objectifs à atteindre. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de continuer ce combat. Nous sommes tous d'accord pour que ce Comité soit le plus ouvert possible car c'est ensemble que nous ferons avancer nos revendications. Je propose d'ailleurs de l'ouvrir à la Ville de Champigny-sur-Marne et aux associations de quartier qui se sont exprimées à nos côtés lors de la concertation publique. Pierre Aubry a mené une grande part de ce combat. Il peut rester dans l'association s'il le désire comme Président d'honneur. La question ne se pose même pas.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 MAI 2009

Cependant, il est important que le Maire en exercice puisse être le fer de lance de cette association. Il ne s'agit bien entendu pas d'une question de représentation politique mais bien de la capacité du Maire établir une stratégie de lobbying.

C'est pourquoi, mes chers collègues, je vous informe que je vais demander une nouvelle fois à Pierre AUBRY de céder sa place de Président en modifiant les statuts de l'association pour que je puisse renouveler les membres en l'ouvrant d'avantage et concentrer tous nos efforts sur la réalisation du projet environnemental.

Je suis certain que vous soutiendrez ma démarche.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45

Le Secrétaire de Séance

Jean-Marie PLATET

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE